

Honoraire de l'agence PIERRES DU SUD

HONORAIRES de TRANSACTION

Les honoraires d'agence sont exprimés en pourcentages TTC calculés sur le montant du prix de vente réalisé.

Les honoraires d'agence sont inclus dans les prix de vente affichés et sont, sauf convention contraire à la charge du Vendeur.

<u>PRIX DE VENTE</u>	<u>HONORAIRES</u>
-	
de 1 ? à 100.000 ?	10 % TTC
de 100.001 à 300.000 ?	6,0% TTC
de 300.001 à 700.000 ?	5,0% TTC
au-delà de 700.000 ?	4,0% TTC

Sauf conventions particulières intervenues entre le Vendeur et l'Agence compte tenu de la spécificité du bien ou des prestations demandées.

HONORAIRES de LOCATION

PROPRIETAIRE

8 euros TTC le m² sans jamais excéder 1 mois de loyer

LOCATAIRE

8 euros TTC le m² sans jamais excéder 1 mois de loyer

Comprenant :

Constitution du dossier. Visite du logement.

Rédaction du bail. Etablissement de l'état des lieux

AVIS DE VALEUR

Avis de Valeur avec dossier : 240 euros TTC

Avis de Valeur sans dossier : 120 euros TTC

?